Déclaration de conformité

Description: Envelopement de liqueur

Origine:	Produit en Suisse
Matériau:	Cellophane (film de cellulose compostable)
Épaisseur:	0.021 mm (21 µm) +/- 10%
Grammage:	30.0 g/m2
Garantie:	1 an après livraison
Stockage:	15 - 25°C et avec env. 35 - 55 % l'humidité de l'air, stocker emballé

Migration: Au visa de EU-Réglementation 82/711/EEC et 85/572/EEC, tout comme l'annexe 93/8/EEC et 97/48/EC la migration globale reste à moins de 10 mg/dm² (40c: 10d; simulateur B, C, D)

Impression: Flexographie, sur la face extérieure. Couleurs adaptées au contact indirect avec les aliments.
La concentration totale est inférieure à la valeur limite de 100 ppm fixée par le règlement (UE) 2025/40.

Remarque: Les films NatureFlex NP sont des films de cellulose régénérée non revêtus (type a, conformément à la définition de l'article 2 de la directive 2007/42/CE de la Commission). Les films NatureFlex répondent aux exigences de compostabilité énoncées à l'article 3(1) de la directive 2007/42/CE de la Commission.

Par la présente, nous confirmons que l'article mentionné ci-dessus est conforme aux lois, règlements et recommandations ci-après. Le matériau d'emballage est donc adapté **comme objet destiné au contact direct avec les denrées alimentaires.**

SR 817.0, 817.02 LGV
SR 817.04, 817.023.21 VBG
EU-Réglemenation 1935/2004/EG
EU-Réglemenation 10/2011 et annexe
EU-Réglemenation 2023/2006
EU-Réglemenation 1895/2005
EU-Réglemenation 2025/40
FDA Administration. 21 CFR 175.320; 177.1520

Celloclair est certifiée BRCGS avec le numéro d'enregistrement 30566.
Le certificat peut être téléchargé sur le site web.

Toutes les informations contenues ici correspondent à l'état actuel de nos connaissances. L'adéquation du matériau doit être vérifiée par l'utilisateur lui-même pour le cas d'utilisation spécifique.

Validité: Jusqu'à révocation

Celloclair AG
Oristalstrasse 96
CH-4410 Liestal

Mail: info@celloclair.ch
Tél.: +41 61 927 84 44